



Rapport d'activité 2008

Table des matières

Message du Président

Partenariats et remerciements

Quelques chiffres

Vie des groupes

Événements marquants

L'équipe

Perspectives

Historique

Message du Président

Madame, Monsieur,

ViFa a passé un cap difficile en 2008. En effet, pour la deuxième année consécutive, son financement n'était assuré que pour le premier semestre. ViFa a maintenu le **Programme pour hommes** auteurs de violences conjugales tout en stabilisant les **projets** lancés l'année précédente avec de **nouveaux partenaires**.

- Le **Programme ViFaAdos pour mineur-e-s confronté-e-s à la violence** a traversé sa deuxième année de phase pilote, en partenariat avec le Service de protection de la jeunesse (SPJ), le Tribunal des mineurs (TM) et l'Office du tuteur général (OTG), grâce au soutien financier de nos donateurs.
- Le **Programme pour hommes contraints par la justice** développé à la demande de la Commission cantonale de lutte contre la violence domestique en partenariat avec l'Office d'exécution des peines a ouvert le 1^{er} septembre 2008, après une information aux juges d'instruction, présidents des Tribunaux et avocats vaudois.
- Le **Programme pour femmes auteures** de violences dans le couple et la famille ouvert fin 2006 a été maintenu, tout en renonçant à la médiatisation de cette prestation.

La préservation de l'ensemble des prestations a été rendu possible grâce à un engagement sans faille de toute l'équipe de ViFa, au maintien de l'appui logistique et financier de la Fondation Jeunesse et Familles et au soutien de tous nos partenaires. L'Etat s'est engagé à assurer une subvention suffisante dès 2009 et à soutenir nos ultimes demandes de dons privés pour les programmes reconnus. Nos donateurs privés se sont une dernière fois mobilisés pour les activités existantes de longue date et nous ont accordé leur confiance dans le développement de nos nouveaux projets. De son côté, ViFa s'est efforcé de maximiser encore son autofinancement en multipliant notamment ses actions de formation durant cette année de transition.

Nous vous souhaitons une agréable découverte du travail accompli durant cette année et vous remercions de votre collaboration et de votre soutien fidèle.

Alain Genaine
Président du Conseil de Fondation

Partenariats et remerciements

ViFa est membre fondateur de la Fédération romande des intervenant-e-s auprès des auteur-e-s de violences domestiques (**FRIAVD**) qu'il accueille au sein des locaux de la FJF.

ViFa est aussi membre fondateur de l'association **Vivre sans violence** qui gère les sites internet romands destinés tant aux victimes qu'aux auteurs de violences dans le couple, www.violencequefaire.ch et www.comeva.ch pour les jeunes adultes.

Notre collaboration de plus de dix années avec le Centre d'accueil **MalleyPrairie** est en cours de formalisation dans le cadre d'un protocole. Les formations « Sensibilisation aux violences conjugales » animées chaque année par nos deux institutions ont reçu un accueil enthousiaste ainsi que les différents modules dispensés ensemble dans les **HES** romandes.

Le travail mené de longue date avec le **Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes** (Befh) s'est poursuivi notamment dans le cadre de la **Commission cantonale de lutte contre la violence domestique** et la **journée « Violences conjugales et migration »**. Notre participation y favorise les collaborations avec la **Police**, la **Justice** et les secteurs médico-sociaux concernés par les violences domestiques, notamment le **CHUV-UMV**, le **SPJ**, le **Service de la prévoyance et de l'aide sociale** et le Centre de consultation **LAVI**.

Les activités de ViFa sont subventionnées par le **Canton de Vaud**. Elles ont par ailleurs été soutenues en 2008 par le **Befh**, la **Loterie romande**, la **Fondation Hafén** ainsi que par l'intermédiaire de la **Fondation Philias** que nous remercions ici sincèrement.

Nous tenons aussi à transmettre nos remerciements à **Amnesty International**, à **Appartenance**, au **Bureau fédéral de l'égalité** et à son **Service de lutte contre la violence**, à **Familles Solidaires**, à **Faire le pas**, aux **HES de Fribourg, Valais et Vaud**, à **Telme**, à l'**Unité de médecine des violences** (UMV), aux membres de **Vivre sans violence** et de la **FRIAVD**, ainsi qu'à tous les autres partenaires qui nous ont fait confiance et manifesté leur soutien dans cette année charnière.

Quelques chiffres

Au total, ViFa a assuré à ses **bénéficiaires adultes** un total de **322 prestations** se répartissant en **31** demandes de bénéficiaires (pour un total de plus de 300 demandes téléphoniques de l'entourage et de professionnel-le-s), **103** entretiens individuels, **188** prestations de groupe et **35** réponses sur internet.

Depuis 2004, nous avons fait le choix de ne plus ouvrir un deuxième groupe pour hommes. Cette option explique les variations sensibles des prestations de groupe apparaissant dans les **statistiques comparées** (Tableau 1). Ce choix est motivé par le constat qu'en l'absence d'une aide contrainte, le bassin de population du canton de Vaud ne permet pas d'alimenter de façon pérenne deux groupes en parallèle. Par ailleurs, nous avons besoin de la disponibilité de tous les intervenant-e-s pour maintenir les programmes ViFaFemmes et ViFaAdos et assurer l'ouverture du Programme pour hommes contraints par une mesure judiciaire.

Programme ViFaAdultes - Hommes ou Femmes

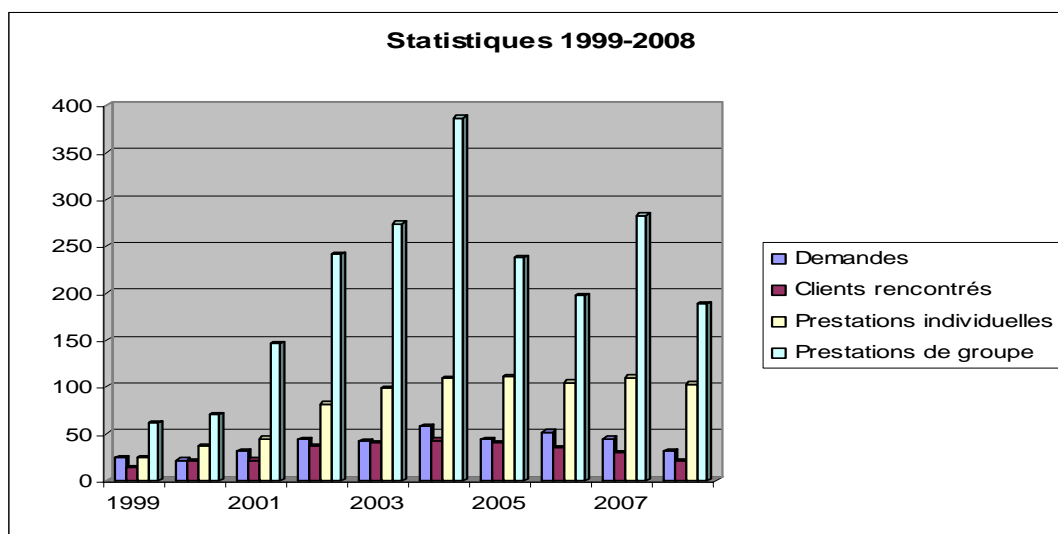


Tableau 1 : ViFa - **Statistiques comparées 1999-2008**

Si le nombre de prestations individuelles reste relativement stable, nous constatons ces deux dernières années une baisse sensible des demandes, qui avaient culminé en 2004 avec plus de 50 situations nouvelles et la possibilité d'ouvrir deux groupes pour hommes. En 2008, l'arrêt du groupe femmes est visible dans le nombre de prestations de groupe qui a sensiblement diminué comparativement à 2007. Nous posons l'hypothèse que l'absence en 2008 d'une information rappelant régulièrement l'existence de nos prestations et le risque de voir certaines de celles-ci cesser ont participé à la baisse de fréquentation de ViFa. Par ailleurs, alors que l'on pourrait imaginer une corrélation entre l'introduction de la poursuite d'office au 1^{er} avril 2004 et l'augmentation des prestations ViFa durant cette même année, l'impact de l'expulsion du domicile de l'auteur-e introduite en 2008 ne produit pas pour l'instant une augmentation des demandes à ViFa.

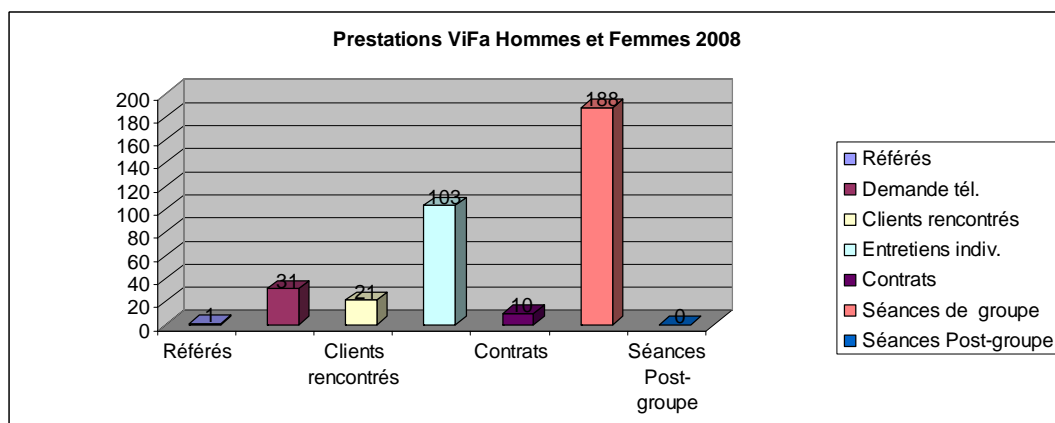


Tableau 2 : ViFa - **Statistiques adultes 2008**

La quasi absence de situation référée (N=1) en 2008 peut s'expliquer par l'ouverture relativement tardive du programme spécifique pour personnes contrainte au 1^{er} septembre 2009. L'impact des difficultés financières traversées par ViFa peut s'observer dans la difficulté pour les intervenant-e-s à mobiliser les participants du programme de groupe à se présenter aux séances « post-groupe » de consolidation.

Nous présentons ci-dessous **les fréquentations respectives** des programmes **ViFa** pour **hommes** ou **femmes**.

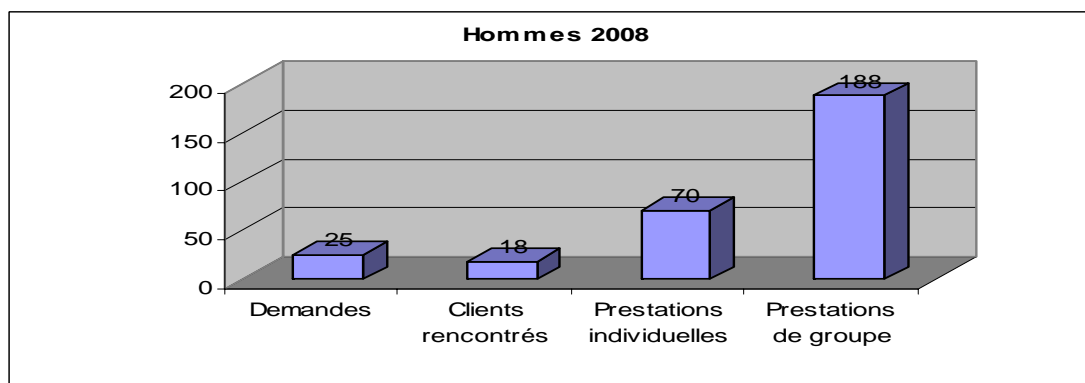


Tableau 3 : **Statistiques Hommes 2008**

Les différences dans la structure de fréquentation constatées lors du lancement de ViFa-Femmes en 2006 se retrouvent en 2008. Les incertitudes financières nous ont conduits à assurer prioritairement le fonctionnement du groupe hommes et à attendre l'assurance de pouvoir assurer l'animation d'un groupe femmes avant d'imaginer sa réouverture. Cette décision explique la proportion plus élevée d'entretiens individuels pour des femmes. L'assurance d'un financement pérenne début 2009 nous permettra de relancer la publicité autour de nos différents programmes et notamment de ViFaFemmes. La prévalence plus faible de passages à l'acte physiques ayant de graves conséquences dans les manifestations de violences conjugales féminines nous amèneront sans doute à visibiliser aussi la ressource que peut représenter ce programme pour des mères ayant recours à des comportements violents envers leurs enfants.

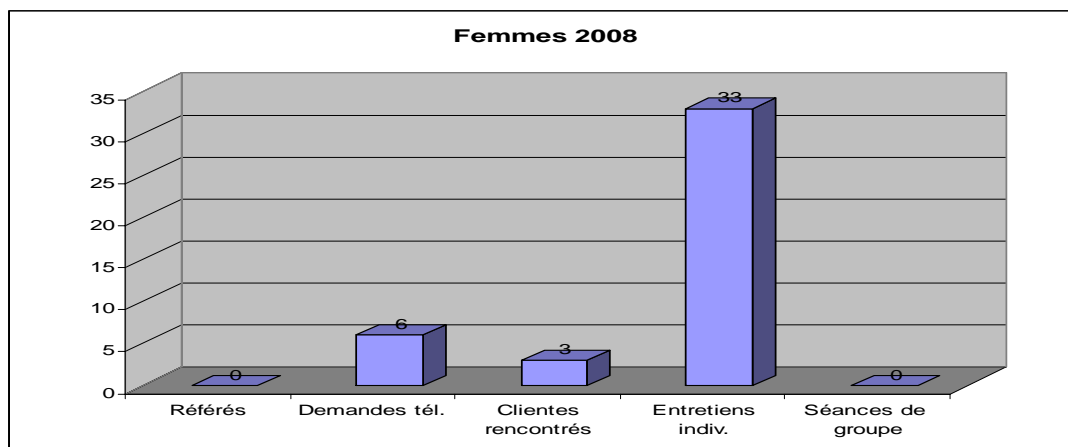


Tableau 4 : Statistiques Femmes 2008

Programme ViFaAdos pour mineur-e-s

Le programme **ViFaAdos** pour **garçons et filles de 15 à 18 ans** a été maintenu tout au long de cette deuxième année de phase pilote.

Le **Groupe de suivi** composé de représentant-e-s du SPJ, du TM et de l'OTG s'est réuni à trois reprises avec la direction de la FJF afin d'adapter au mieux le programme aux besoins tant des partenaires que des bénéficiaires.

ViFa a assuré **78 entretiens** durant cette deuxième phase de lancement. Ils correspondent à **15 demandes** (11 garçons et 4 filles) qui ont débouché sur **19 séances de réseau**. Lors de ces séances, les intervenant-e-s de ViFa ont accueilli l'éducateur ou l'assistant social référent, les parents et le jeune, afin de leur présenter le programme, clarifier les rôles de chacun-e. Par la suite, les jeunes ont été rencontrés lors de **59 entretiens individuels d'évaluation**, préalable à la rédaction du contrat permettant l'entrée dans le groupe mixte.

Un premier **groupe** s'est ouvert en avril avec 4 jeunes inscrits en ayant signé le **contrat de participation** qui fixe les objectifs et les règles de participation. Après un minimum de **12 séances de groupe** nous organisons une séance de réseau permettant d'effectuer un **bilan** avec le jeune, ses parents et le référent de la situation. En fonction des conclusions de ce bilan, deux options s'offrent. Soit un entretien de clôture est fixé quelques semaines après le départ du groupe afin de prendre congé du jeune et de fermer son dossier, soit le jeune est invité à réintégrer le groupe pour un 2^{ème} cycle dans le cadre duquel il sera invité à jouer un rôle de ressource pour les nouveaux. Les **29 absences** relevées montrent que bien que contraints, ces jeunes continuent de montrer des difficultés à respecter des règles et des limites. Ces difficultés vont être systématiquement thématiques dans le travail de groupe afin de responsabiliser les participant-e-s quant aux conséquences que ces transgressions peuvent avoir tant pour eux-mêmes que pour leur entourage.

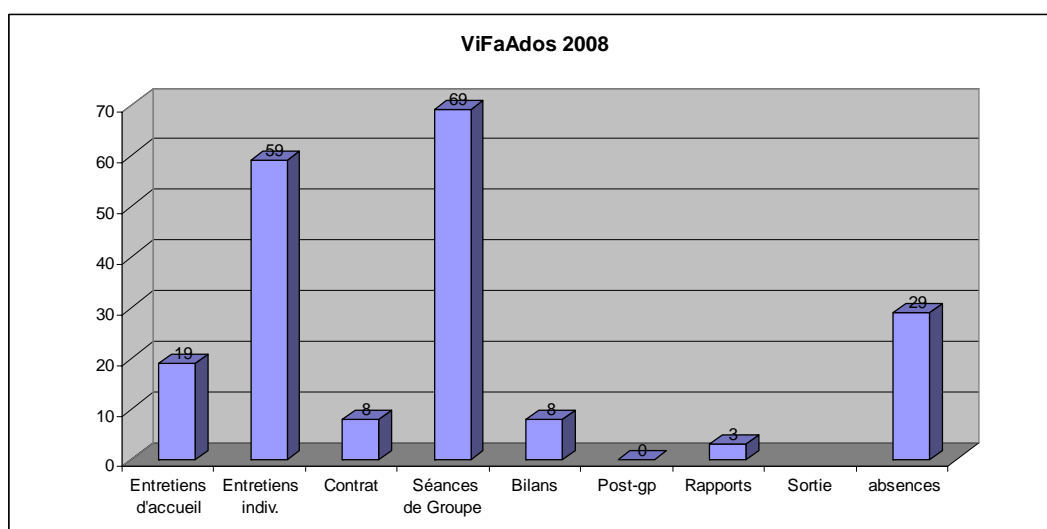


Tableau 5 : Statistiques ViFaAdos 2008

En 2008, ViFa a par ailleurs assuré :

- une **permanence téléphonique** durant les heures de bureau pendant toute l'année
- **9 formations** correspondant à plus de **600** heures de préparation et d'enseignement (HES, Académie de police, Unil-Esc, Sensibilisations CMP-ViFa, Friavd)
- l'encadrement de **3 stagiaires** HES et ETS et d'un travail de **diplôme de master HES**
- plus de **250** heures consacrées à **4 projets** : ViFaAdos, le Programme pour auteurs contraints, « Pôle Nord » qui vise l'ouverture d'une antenne ViFa dans le Nord vaudois et l'organisation du 10^{ème} anniversaire de ViFa en 2009.
- **90** heures de **supervision** des intervenant-e-s des différents programmes et **35** heures de **formation continue**
- plus de **20 présentations de nos prestations** (GIFA, Foyer UCF, Centre éducatif de Valmont, Tribunal cantonal, Juges d'instruction, Avocats, Offices régionaux de protection des mineurs et plateforme centre du SPJ, Plateforme consultation conjugale, Unités Aemo, Points Rencontre et Hébergement de la FJF, etc.)
- une contribution au **Colloque international** de la Maison du social de la Province de Liège, **2 émissions TV** (Temps présent, Nyon Région TV), **1 publication** (L'Observatoire), **1 conférence de presse**
- la participation à plusieurs **groupes de travail**, notamment avec le **Service fédéral de lutte contre la violence** (Organisation de la journée nationale des services pour auteurs et Etat des lieux des structures pour auteurs), la **Friavd** et la campagne **Attitudes Respect**.

La vie des groupes

Programme Hommes

Ouvert en 1999, ce programme est le seul à avoir maintenu un groupe tout au long de l'année. Toutefois, une baisse des demandes a été constatée. Ce constat pourrait s'expliquer par la crainte de certains membres du réseau de référer des bénéficiaires vers un service risquant de disparaître. Comme dans les autres programmes de ViFa, nous avons réussi à maintenir notre motivation et notre engagement malgré la diminution des demandes et la crainte de voir le groupe se vider et disparaître. Toutefois cette insécurité vécue pour la seconde année nous a coûté en énergie de même que pour les bénéficiaires. Ceux-ci nous ont maintenu leur confiance au regard de l'efficacité du programme et des progrès constatés au fil des mois.

Martine et Michel

Programme ViFaAdos

L'année 2008 a marqué la fin de la phase de projet de la prestation de ViFa pour les mineur-e-s confronté-e-s à la violence, ayant permis de développer et de consolider le programme. Ce dernier a notamment reçu son nouveau nom: "ViFaAdos", intitulé qui nous semble plus accessible pour les jeunes qui nous sont adressés par le Service de Protection de la Jeunesse, le Tribunal des mineurs ou l'Office du tuteur général suite à des passages à l'acte violents à l'intérieur de la famille, à l'école ou dans l'espace public. Les négociations avec le SPJ en vue d'un contrat de prestation dès 2009 ont été menées à bien par la direction de la FJF.

16 situations nous ont été adressées de la part des services mandataires, dont 6 filles et 10 garçons. Chacun-e des jeunes est reçue dans un premier temps lors d'un entretien de famille en présence de l'assistant-e social-e ou l'éducateur-trice référent-e, puis en individuel pour quelques entretiens d'évaluation et de prise de contact avec l'un-e des intervenant-e-s du groupe. Un groupe a pu être lancé au mois de avril 2008 avec 3 participant-e-s, permettant aux jeunes d'aborder les questions liées à la violence, de confronter leurs expériences et de réfléchir à des alternatives aux comportements violents. 4 autres jeunes ont rejoint le groupe en cours d'année pour y participer à un minimum de 12 séances. A la fin du parcours du jeune dans le groupe, un deuxième entretien de famille en présence du/ de la représentant-e du service mandataire permet de donner un retour sur l'investissement du/ de la jeune dans le processus et de ses présences aux séances.

Bien que le groupe ait perduré jusqu'à la fin de l'année 2008, le nombre encore peu élevé de demandes qui nous parviennent de la part des services mandataires laissait déjà prévoir en fin d'année le terme de cette première expérience de groupe au début 2009. Grâce à des contacts réguliers avec nos partenaires et des présentations auprès des différents services concernés, nous espérons une meilleure connaissance et plus de visibilité de ViFaAdos, prestation qui sort pas à pas de ses chaussons d'enfant.

Claudia et Jean-Daniel

Programme Femmes

La fin de l'année 2007 avait marqué la fin du groupe femmes, faute de nouvelles participantes. Même si le nombre de demandes de la part de femmes auteur-e-s de violences dans leur couple et leur famille est peu élevé, ViFa tient à garder cette prestation ouverte et accessible. Les femmes qui s'adressent à notre service bénéficient ainsi d'un suivi individuel, avec une perspective de pouvoir rejoindre un groupe dès que le nombre de situations suivies le permettra.

26 entretiens individuels ont eu lieu durant l'année 2008, avec toutefois peu de nouvelles demandes, mais des prises en charges plus prolongées.

Claudia

Evénements marquants

- Lancement d'un **Programme contraint** pour hommes auteurs de violences conjugales condamnés à suivre une mesure ViFa
- Conception et co-animation de la première **formation HES romande** sur l'intervention auprès des auteur-e-s de violences conjugales
- Participation au sous-groupe « Modèle éducatif » du projet « **Pôle Nord** », qui permettra à l'horizon 2010-2011 d'étudier le déploiement d'une **antenne ViFa dans le nord vaudois**
- Préparation de la **contractualisation** du programme ViFaAdos avec le Service de protection de la jeunesse et d'une **convention** avec le Service de la prévoyance et de l'aide sociale
- Intervention lors de la **Journée violences et migration** organisée par le BEFH.

L'équipe de ViFa

Nous remercions pour leur engagement et leur professionnalisme les intervenant-e-s et stagiaires :

- Philippe Bigler, éducateur spécialisé
- Michel Cleis, psychologue
- Claudia Deplazes, psychologue
- Martine Germain, éducatrice spécialisée
- Sara Gerussi, stagiaire HES 3^{ème} année (EESP)
- Raffaella Iglesias, éducatrice spécialisée
- Céline Mayor, stagiaire HES 2^{ème} année (EESP)
- Rita Nadiesda Toro, stagiaire ETS
- Jean-Daniel Veth, psychothérapeute

Nous remercions ici aussi toutes les personnes de l'Administration générale, de la Direction et du Conseil de la Fondation Jeunesse et Familles sans l'appui desquelles ViFa ne pourrait pas exister.

Nos saluons enfin les bénéficiaires de ViFa, qui nous ont conservé leur confiance malgré les doutes qui ont pesé sur la poursuite de nos activités.

Perspectives 2009

- Assurer les prestations actuelles par un financement stable et adéquat
- Relancer les programmes ViFa Femmes et Hommes par une information ciblée
- Développer le programme ViFaAdos et le programme Contraint pour hommes condamnés à une mesure ViFa
- Adapter les moyens logistiques au développement des nouveaux programmes
- Sensibiliser la population vaudoise par une campagne tous publics

Historique

En **1994-95**, la réflexion sur la problématique des violences conjugales et familiale en tant que phénomène social de grande ampleur s'est ouverte en Suisse romande. Cette réflexion est médiatisée notamment par un reportage de *Temps Présent* intitulé « Des coups pour le dire ».

En **1995**, une première structure pour hommes ayant recours aux violences dans le couple et la famille ouvre à Lausanne. Le **CRIV** (Centre de recherche et d'intervention sur la violence) est soutenue par la **Fondation Malley Prairie** qui accueille des femmes victimes de violences conjugales et familiales et leurs enfants. Faute notamment d'un soutien financier, le CRIV ferme en juin 1997.

Le 6 novembre 1998, certains intervenants du CRIV créent l'**Association Se DyRe**, dans le but de poursuivre cette expérience et de partager les compétences acquises.

Le 26 mars 1999, l'association Se DyRe passe un contrat de partenariat avec la **Fondation Jeunesse et Familles**.

Le 1^{er} mai 1999 naît le **service ViFa**, nouvelle structure s'adressant aux hommes ayant recours aux violences conjugales, fonctionnant dans le cadre du partenariat liant l'Association Se DyRe et la Fondation Jeunesse et Familles. Depuis lors, la Fondation Jeunesse et Familles reprend progressivement sous cette appellation l'ensemble des activités de cette nouvelle structure.

En août 2002, l'association Se DyRe est dissoute et l'ensemble des prestations de ViFa est intégré au sein de la Fondation Jeunesse et Familles.

En 2003, le service ViFa est **reconnu d'utilité publique** par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne qui le soutiennent financièrement par une subvention. ViFa reçoit ses premiers mandats pénaux.

En 2005, le **Fonds National valide la recherche** réalisée depuis le printemps 2003 en partenariat avec la HEVS et la place de ViFa se voit renforcée dans la Fondation Jeunesse et Familles avec sa participation à l'**équipe de direction**.

En 2006, ViFa ouvre ses prestations à des **Femmes auteurs** de violences dans le couple et/ou la famille. La Ville de **Lausanne retire son soutien** à ViFa dans le cadre de la nouvelle péréquation financière avec le Canton.

En 2007, ViFa ouvre un **Programme pour mineur-e-s ViFaAdos** en partenariat avec le Service de protection de la jeunesse, le Tribunal des mineurs et l'Office du tuteur général.

En 2008, ViFa ouvre un **Programme pour auteurs condamnés à une mesure** à la demande de la Commission cantonale de lutte contre la violence domestique et en partenariat avec l'Office d'exécution des peines. Le service est rattaché à un nouveau secteur au sein de la FJF qui réunit ViFa et les Points Rencontre.



Avenue Vinet 19 -19bis
CH - 1004 Lausanne
Tél. : 021 644 20 45
Fax. : 021 644 20 40

violenceetfamille@jfnet.ch
www.jfnet.ch/Violence
www.vifa.ch

Nous soutenir par un don
ViFa – Fondation Jeunesse et Familles - CCP 17-305270-6
www.jfnet.ch/Dons